

Stage

Infos pratiques

- > ECTS : 9,0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Composante : Droit et science politique
- > En savoir plus : <https://formations.parisnanterre.fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-notarial-master-JWQE8lgA.html>

Présentation

Un stage au sein d'un office notarial, d'une durée minimale de 195 heures/28 jours, doit être accompli au second semestre. Il se déroule en alternance : cours à l'université en début de semaine, stage en office les jeudis et vendredis. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport, qui s'attache à développer des thèmes se rapportant directement à l'activité du stagiaire et soulevant des difficultés théoriques et pratiques particulières rencontrées au sein d'un ou plusieurs dossiers. Le rapport fait l'objet d'une soutenance.

Évaluation

Le rapport de stage et sa soutenance sont évalués dans le cadre des épreuves d'admission.

Contact(s)

> Manuella Bourassin-bachmann

Responsable Formation initiale
mbourass@parisnanterre.fr

> Corine Dauchez

Responsable Formation initiale
c.dauchez@parisnanterre.fr